Image not found or type unknown

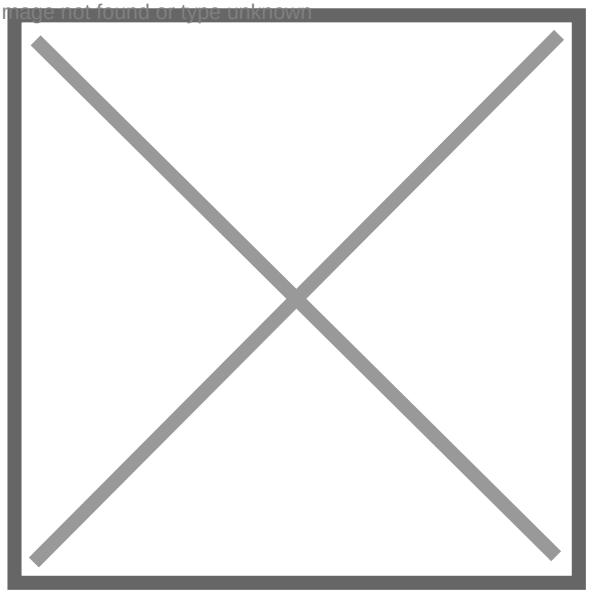

Facturation exhorbitante double changement de serrure

Par **jjl**, le **19/07/2011** à **19:40**

Bonjour,
Le même serrurier à 3 jours d'intervalle, intervenant sous 2 noms de raisons sociales differentes et d'en-tête de facture (et devis) differents a facturé 2 fois 2000 euros pour deux changements de serrure à ma soeur, personne faible en période d'alteration de ses capacités, juste avant son hospitalisation en clinique psychiatrique. La 1e fois le changement etait justifié, la personne, desorientée et en etat de detresse, ayant égaré sa clé, et la 2è fois, bloquée encore à sa porte , mais cette fois, n'arrivant pas à manoeuvrer la serrure (la nouvelle) avec aucune des 3 clés qui lui avaient été données (et encore attachées ensemble). Le devis et la facture de la 2è intervention, bien que sollicitée auprès d'un autre numero d'urgence de serrurier que la 1è fois, sont assurément de la même main que la 1è fois avec les memes fautes d'orthographe. Cette demande a donc abouti au meme serrurier. Le prix de 2000E pour une serrure 3 points est exhorbitant semble t'il (1300E rien que pour la fourniture de cette serrure), et de plus la 2 è intervention de destruction et remplacement de la serrure toute récente etait totalement inutile, car ma soeur, bloquée a l'exterieur de sa porte avec les 3 exemplaires de clé en main (et attachées ensemble), n'a pas réussi dans son nouvel affolement, à manoeuvrer l'ouverture de cette serrure nouvelle. Voilà les faits. Au plan abus de faiblesse, je possede une attestation de son medecin psychiatre traitant, d'alteration de ses capacités de jugement, mais au plan de l'escroquerie je ne sais ce qu'il faut faire. Les 2 cheques n'ont pas encore été encaissés. L'opposition est un acte grave et je ne crois pas que l'on soit autorisé à la faire! Pourriez vous m'aider et me conseiller dans une direction ou une autre, et quelqu'un a t'il eu le meme ordre de montant de facturation pour le changement d'une serrure 3 points (methode destructive de l'ancienne, intervention par l'exterieur) et comment sa réclamation s’est finalement soldée. D'avance merci

Par **phil20**, le **20/07/2011** à **11:28**

Bonjour,
Il faut savoir d'une part que les prix ne sont pas réglementés donc libres même lorsqu'ils sont ou pourraient être qualifiés d'exorbitants d'autant que les devis en cas d'appels 'd'urgence" ne sont pas soumis au droit de rétractation.

Toutefois, in casu (dans ce cas d'espèces) il y a - en regard d'une personne atteinte d'une déficience mentale - abus de faiblesse de la part du prestataire de civil. Dés lors s'agissant de PENAL, le prestataire de services peut être condamnée lourdement d'autant lourdement si cette déficience est visible par l'auteur.

Que vous faut-il faire ? Ecrire à ce prestataire de services en LR avec AR protestant de la valeur de la facture face à une personne vulnérable et décrivez l'état de cette personne en y joignant l'attestation lui réclamant un AVOIR sur facture par REMBOURSEMENT à défaut de quoi, vous déposerez plainte pour ABUS DE FAIBLESSE.

Bonne chance !

Bien à Vous
Phil34

Par **jjl**, le **20/07/2011** à **17:11**

Merci Phil20 pour votre réponse, rapide et argumentée. Je crois effectivement que toute action commence par une tentative de conciliation du litige. Toutefois ce qui me gêne, c'est le montage semble t'il de sociétés différentes, sans aucun rapport apparent car raisons sociales differentes, Nos d'appels differents, sieges diffrents, logos et en-têtes differents (peut-être que des N°s de téléphone, sans bureau?) aboutissant à un même intervenant, non identifié sur les devis (sous-traitance occulte sans-doute à un serrurier implanté localement dans le périmetre geographique).
En d'autres termes, le coupable de l'abus de faiblesse, puisque dans les 2 cas il s'agit du même artisan serrurier qui a fait les devis et les 2 interventions (je suis formel, au regard de l'ecriture, des fautes d'orthographe identiques, et même de l'encre du stylo), n'est pas un employé de l'une ou l'autre des sociétés, mais sans doute un artisan, qui rémunère sans doute en retour les sociétés qui font appel à lui (par un genre de retro-commission). Et donc dans ces circonstances, si le prix de 2000E est exhorbitant une 1è fois, la 2è intervention de changement de serrure d'un même montant ne se justifiait aucunement, la locataire possédant les 3 exemplaires de clé et expliquant qu'elle ne réussissait pas à manoeuvrer la serrure. Là s'agissant du même serrurier il s'agit d'une escroquerie avérée, mais comme la facture est sous une autre raison sociale que la 1ère, ma réclamation n'a de sens qu'auprès de la 2è société, qui niera sans doute qu'elle avait connaissance d'un 1er changement de serrure 3jours avant. Pas simple...

Par **mimi493**, le **20/07/2011** à **17:13**

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés

N'hésitez pas non plus à porter l'affaire devant la DGCCRF

Par **phil20**, le **21/07/2011** à **07:24**

Bonjour,

Pour regarder de + prés si ces 2 Entreprises sont reliées, il vous faut un Extrait KBis.

Pour l'obtenir dans la fenêtre internet, tapez "Extrait Kbis GREFFE TRIBUNAL". Au déroulé cliquez ce même nom. Une fenêtre apparaîtra vous demandant quelle est votre recherche aprés l'avoir rensignée sur son identitité (réservez une facture prés de vous). Pointez Extra KBis par téléchargement et vous aurez immédiatement pour quelques centimes d'euros les renseignements vous permettant peut-être d'y voir clair sur cette Entreprise.

Tenez-moi au courant.

Bien à Vous,
Phil20

Par **jjl**, le **21/07/2011** à **12:31**

Merci phil20. J'ai recherché sur infogreffe et malheureusemnt ni l'une ni l'autre raison sociale des 2 sociétés n'y figure, et j'ai insisté: avec differentes orthographes mais en vain. Je remarque toutefois une petite inscription marginale ecrite verticalement sur chacune des factures: "SIREN en cours" pour l'une et "RCS en cours" pour l'autre. Autre observation: les verso de chacun des devis et facture sont strictement identiques, les rectos d'ailleurs ont presque aussi la même config. mais peut-être que ds ce type de profession ils copient les uns sur les autres les formulaires!!! Par ailleurs au niveau des sites internet indiqués sur les devis et factures, ces sites existent effectivement, ont une bonne presentation, constituent un bon appel commercial, mais n'indiquent aucune adresse physique ni renseignement administratif d'identités. Tout ça est bien maigre! pour en dire plus mon contact jjlfute@gmail.com

Par **pat76**, le **21/07/2011** à **13:27**

Bonjour

Vous avez obligatoirement l'adresse de ces entreprises sur la facture, c'est une obligation d'indiquer l'adresse du siège social sur chaque document commercial et publicitaire.

Aucun n° de téléphone sur les factures?

Par **jjl**, le **21/07/2011** à **13:39**

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés

Bonjour pat76
tt d'abord merci de vs intéresser à mon pb. Oui des adresses figurent bien sur les devis et factures; je parlais uniqt de leur absence sur leur site internet. Et pour revenir à ces adresses indiquées sur les factures, j'ai des doutes puisque je ne retrouve pas ces raisons sociales sur infogreffe. Il faudrait peut-être que j'aille à Paris à ces adresses pour en avoir le coeur net, mais auparavant je continue de me renseigner, pour me sentir un peu plus carré!

Par **pat76**, le **21/07/2011** à **13:41**

Rebonjour

je vous est envoyez un Mail, j'habite Paris...

Par **jjl**, le **21/07/2011** à **13:51**

probleme de clavier ce matin, adresse indiquée erronée, la bonne est: jjlfute974@gmail.com
désolé ;-(

Par **pat76**, le **21/07/2011** à **13:59**

je rectifie l'envoi

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés